

Image not found or type unknown



Droit de visite nourrisson

Par **princesses06**, le **09/03/2014** à **20:25**

Bonjour,

Je suis une jeune maman d'une petite de 2 mois et en instance de divorce avec le papa. Nous nous sommes séparés juste 1 mois après notre mariage et à 3 mois de grossesse. Il a quitté le domicile et jusqu'à la naissance il ne voulait pas de ce bb. Aujourd'hui il me traîne dans la boue car j'ai refait ma vie (oui même enceinte j'ai eu la chance de trouver quelqu'un de génial). Il demande auprès de nos avocats d'avoir sa fille tous les samedis et tous les dimanches de 14h à 17h. Cela me paraît démesuré car il s'agit d'un bébé. Je dois lui faire une proposition "raisonnable" j'aimerais savoir ce qui se fait dans ces cas-là ?